



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

véhicules électriques

Question écrite n° 30791

Texte de la question

M. Florent Boudié attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur l'évolution du nombre de véhicules électriques en France. Nos compatriotes sont nombreux à être favorables à la diffusion des véhicules électriques, qui permettent de diminuer les émissions de gaz à effet de serre dont on connaît les conséquences sur le réchauffement climatique. Toutefois, leur volonté d'acheter un véhicule électrique se heurte souvent à un aspect pratique : le manque réel ou supposé, en fonction du lieu où l'on se trouve, de prises de recharge ouvertes au public. C'est là en effet une condition nécessaire au développement du parc automobile électrique sur notre territoire. Or, le mardi 28 mai 2013, le ministre a souligné la progression du réseau national de bornes de recharge pour voitures électriques. Il a notamment indiqué que le Gouvernement voulait tenir l'objectif de 8 000 prises de recharge sur le territoire d'ici la fin 2013. Déjà, un énorme travail a été effectué en la matière, grâce notamment à l'action lancée lors du Plan Auto en juillet 2012 puisque, depuis lors, le nombre de prises de recharge ouvertes au public a triplé, passant de 1 800 à 6 000 prises aujourd'hui. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle est la stratégie mise en place par le Gouvernement pour renforcer ce réseau, et notamment sur quels acteurs, publics ou privés, il s'appuie.

Texte de la réponse

Soutenue par l'aide à l'acquisition (bonus), dont l'augmentation à 7 000 € a été décidée par le plan automobile du 25 juillet 2012, la progression des ventes de véhicules électriques se poursuit : au cours du premier semestre 2013, ce sont 7 293 véhicules électriques qui ont été immatriculés (4 779 voitures, soit + 110,4 %, et 2 514 camionnettes électriques, soit + 76,4 %). Ces chiffres placent la France loin en tête en Europe : 70 % des véhicules électriques immatriculés en Europe des 15 au cours du premier semestre 2013 l'ont été en France (sources : CCFA). Le plan automobile présenté par le Gouvernement en juillet 2012 a décidé un effort particulier pour faciliter le déploiement des bornes de recharge, tout notamment pour la mise en place des infrastructures « publiques » accessibles (le cas échéant contre rémunération) à tous usagers. Si l'essentiel (plus de 80 %) devrait relever des espaces privatifs - résidentiel et lieu de travail -, afin de permettre la recharge la plus efficace sur les plans économique et de la consommation d'énergie (recharge lente, notamment la nuit), les usagers ressentent, dans la phase de démarrage du véhicule électrique, le besoin de pouvoir disposer de bornes sur la voie publique, leur permettant, si nécessaire, de faire face à une situation de faible autonomie. Au travers du programme d'Etat d'investissement d'avenir (PIA), mis en oeuvre par des opérateurs publics (Caisse des dépôts et ADEME), 50 M€ sont ainsi mobilisés pour accompagner les collectivités locales qui souhaitent déployer des infrastructures de charge publique. Le Gouvernement a étendu ce dispositif à toutes les collectivités locales, régions, départements, villes et groupes d'agglomérations souhaitant proposer un plan de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques. De nombreuses collectivités lancent ou ont décidé de lancer des initiatives pour développer le réseau de bornes. Des grandes agglomérations (Paris, Rennes, Marseille, Grand Lyon, Bordeaux) sont ainsi mobilisées pour de tels programmes ou des opérations intégrées associant auto-partage et partiellement offre de charge publique. Des syndicats de communes au niveau départemental (Vendée, Indre-et-Loire, Calvados, Cher...) et des régions (Nord-Pas de Calais, Poitou-

Charentes, Haute-Normandie) sont en train de mettre en place des schémas de mobilité électrique régionale permettant de fédérer les initiatives de nombreuses communes. L'initiative privée est également mobilisée pour développer l'offre de charge publique, avec une implication particulière de certaines chaînes de grande distribution ou de restauration rapide qui poursuivent l'équipement d'un nombre important de magasins. L'ensemble des actions, publiques et privées, initiées par le plan automobile de juillet 2012 portent leurs fruits : le nombre de prises de recharge publiques est passé de 1 800 en juillet 2012 à 5 700 début 2013, et devrait atteindre 8 000 à la fin de 2013 et 10 000 au cours du premier semestre 2014, avec l'objectif de parvenir à 30 000 bornes opérationnelles en 2015.

Données clés

Auteur : [M. Florent Boudié](#)

Circonscription : Gironde (10^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30791

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2013](#), page 6841

Réponse publiée au JO le : [3 septembre 2013](#), page 9302